

Guide Utilisateur pour la Gestion Automatisée des exonérations

DGDA

Octobre 2017

sydonia.douanes.rdc

A. PARTIE THEORIQUE

I. OBJECTIFS :

A l'issue de ce module, l'apprenant sera capable de :

- configurer les codes additionnels et les agréments dans le système ;
- alimenter la base des données par les titres d'exonération ;
- créer, stocker, soumettre et valider un titre d'exonération ;
- créer et stocker une demande d'exonération ;
- saisir la liste des biens exonérés ;
- soumettre une demande d'exonération;
- examiner une demande d'exonération ;
- valider, rejeter ou renvoyer une demande d'exonération ;
- modifier une demande renvoyée ;
- insérer le numéro d'enregistrement de la demande d'exonération dans une déclaration de marchandises ;
- rechercher et consulter une demande d'exonération ;
- suivre les apurements des demandes d'exonération;
- tirer les états.

II. INTRODUCTION

Problématique :

- Lourdeur dans le traitement des dossiers ayant trait aux EXO;
- Difficulté de traçabilité des dossiers;
- Coût très élevé dû aux formalités;
- Difficulté de faire le suivi des apurements;
- et autres.

Au regard de l'évolution de la technologie et dans le cadre de la facilitation des échanges, il est impérieux d'informatiser toute la procédure de dédouanement des marchandises à l'importation, à l'exportation et en transit en RDC.

En conséquence, le nouveau module de SYDONIAWORLD, relatif aux exonérations, a été conçue afin de permettre à la Douane d'une part, de décentraliser le traitement des dossiers bénéficiant des allègements fiscaux et d'autre part, de gérer automatiquement les exonérations accordées aux différents bénéficiaires.

En même temps, ce module permet aux déclarants de créer directement dans le système, des demandes électroniques d'exonération, selon un formulaire préétabli,

en indiquant le bureau de ressort concerné, avant que lesdites demandes ne soient soumises aux services de Douane pour examen et validation ; et ce, dans le but de réduire le délai de traitement des dossiers et, de constituer une base des données électroniques pour cette gestion.

III. BASE LEGALE

Article 338 de l'Ordonnance-loi n°10/002 du 20 aout 2010 portant Code des Douanes.

IV. PROCEDURE GENERALE/ CAS DES EXONERATIONS (Cfr Manuel de procédure)

- 1) Centralisation des titres juridiques (Lois, Décrets, Arrêtés Interministériels; conventions,) accordant les exonération/DRF;
- 2) Création et soumission d'un titre d'exonération (TEXO)/Déclarant;
- 3) Examen et validation d'un TEXO / DRF et SDRF;
- 4) Création (Saisie) des demandes des exonérations (DEXO); / Déclarants
 Soumission (Demande d'enregistrement) des DEXO; / Déclarants;
- 5) Enregistrement /System SW ;
- 6) Examen et Validation des DEXO /DRF/SDRF;
 - Après 72h / validation automatique;
 - Création d'un code additionnel le cas échéant.
- Création d'une déclaration de marchandises (DM)/ Déclarant; Insertion du numéro de la DEXO dans le document joint de la DM;
- 8) Apurement automatique (des DEXO) à la liquidation;
- 9) Suivi des opérations effectuées dans le Système et des apurements/ DRF et SDRF.

V. SCHEMA PROCEDURAL DES EXONERATIONS



B. PRATIQUE

VI. GESTION DES EXONERATIONS DANS LE SYSTEME

VI.1. Création du Cadre Juridique

Création du cadre juridique sur base des textes qui confèrent l'exonération, selon la procédure et la figure 1 ci-après :

SW/ Gestion des exo /Référence/cadre juridique /clic droit/Editer/Lignes/nouvelle ligne/saisie des données



Figure 1: Création du cadre juridique

N.B: la création du cadre juridique ne se fait qu'une seule fois.

VI.2. Liaison du cadre juridique à un code additionnel

La liaison du cadre juridique créé au code additionnel concerné est réalisée suivant la procédure ci-après :

SW/Gestion des exo/Référence/Exonération- code additionnel/clic droit/ Editer/Lignes/nouvelle ligne/saisie des données/valider



Figure 2: Liaison du cadre juridique au code additionnel

VI.3 Configuration des Données dans le Système VI.3.1 <u>création d'un code additionnel</u>

La création d'un code additionnel se fait suivant la procédure ci-après :

SW/Réf./Régime/code additionnel./clic droit/Editer/Lignes/nouvelle ligne/saisie des

données/valider



Figure 3: Configuration des codes additionnels

Une fois que la liste s'affiche, on clique respectivement sur l'onglet " **Ligne** puis **nouvelle ligne**" et en suite, dans le **champ Codes additionnels**, on saisit le code additionnel à créer, son libellé, la date de début et la date fin si la durée est déterminée, le code de la règle liée à ce code additionnel lequel doit déjà être créé

au préalable, déterminer l'agrément associé et enfin on valide en faisant un clic sur le bouton , tel que repris sur la Figure 3 ci-dessus.

VI.3.2 Création d' un agrément

La création d'un agrément se fait suivant la procédure ci-après: SW/Réf./Régime/Agrément/clic droit/Editer/Lignes/nouvelle ligne/saisie des données/valider.



Figure 4: procédure pour la configuration des agréments

Une fois que la liste s'affiche, on clique respectivement sur l'onglet " **Ligne** et **nouvelle ligne**" et en suite, dans le champ **Agrément**, on saisit le code agrément à créer, son libellé, la date de début et la date fin si la durée est déterminée, le code additionnel lié à l'agrément, le délai d'agrément, le code de la règle liée à l'agrément

s'il existe, les codes nomenclatures associés à l'agrément et enfin on valide en faisant

un clic sur le bouton ,tel que repris sur la Figure4 ci-dessus. **N.B:** Pour ce cas, on a pris l'exemple de la création de l'Agrément 310 relatif au Code des investissements

VI.3.3 Création d'un agrément-entreprise

Il s'agit de la liaison d'un agrément à une entreprise (NIF) suivant la procédure ci-après:

SW/Réf./Régime/Agrément-entreprise/clic droit/Editer/Lignes/nouvelle ligne/ saisie des données/valider



Figure 5: configuration des agréments-entreprises

Une fois que la liste s'affiche, on clique respectivement sur l'onglet " **Ligne** et **nouvelle ligne**" et en suite, dans le champ **Agrément-Entreprise**, on saisit le code, la date de début et la date fin n'est saisie que si la durée est déterminée et le

NIF de l'Entreprise concernée. Et enfin on valide en faisant un clic sur le bouton , tel que repris sur la Figure5 ci-dessus.

VI.3.4 Création d'un titre d'exonération

Le titre d'exonération (**TEXO**) est le document juridique sur lequel on se base pour accorder une exonération. La demande d'exonération ne peut être insérée dans le système qu'en se référant à un titre validé.

Le déclarant crée et soumet () un TEXO pour examen à la DRF, suivant la procédure ci-après :

SW/gestion des exonérations/ exonération document /Titre d'exo/clic droit / Créer/saisie des données/valider



Figure 6: création d'un titre d'exonération

VI.3.5 <u>Validation d'un titre d'exonération soumis</u> a) <u>Recherche d'un titre à valider</u>

Le TEXO est soumis à la DRF pour examen avant qu'il soit validé. L'utilisateur (un cadre de la DRF/IRF) recherche d'abord le titre soumis suivant les critères de recherche qu'offre le système (numéro de référence, NIF du bénéficiaire, ... etc.), suivant la procédure suivante :





Figure 7: procédure et recherche d'un titre à valider

b) Validation proprement dite d'un titre d'exonération

Après examen du titre d'exonération soumis, la DRF/IRF procède à la validation dudit titre selon la procédure de la figure 8 ci-dessous :

SW/Gestion des exonérations/Exonération Documents/Titre Exonération/Clic droit/

rechercher/saisir les critères de recherche dans le Finder/Clic sur *// /sélectionner le titre visé/Clic droit et valider*;



Figure 8: validation d'un titre d'exonération

VII. DEMANDE D'EXONERATION(DEXO)

VII.1 Création d'une demande d'exonération VII.1.1 Info Général

SW/Gestion des exo/Demande d'exo/clic droit/créer

En cliquant sur le document " **créer** ", un formulaire vierge s'affiche sur l'écran et le déclarant pourra y saisir des informations notamment le code bureau, le numéro de référence, le NIF de l'importateur, le code déclarant, le code exonération,...tel que l'indique la figure 9 ci-après :



Figure 9: procédure et demande d'exonération

VII.1.2 Saisie des documents joints

Après avoir saisi les informations générales dans l'onglet " Info Gen.", le déclarant attachera les documents joints relatifs à l'exonération dans l'onglet "Docs.Joints" tel que repris dans la figure 10 ci-après:



Figure10: saisie des documents joints

N.B: Il est à signaler que le minimum de documents joints requis sont les suivants:

- Facture Commerciale (FCM);
- Titre de Transport (TTR);
- Titre d'exonération (TEXO).

VII.1.3 Saisie de la liste des articles

Enfin, le déclarant procède à la saisie de la liste des articles concernés par ladite exonération dans l'onglet "Détails Articles" tel que détaillé dans la figure11 cidessous:

Demande d'Exonération - Créer [201B]	r ^k 🖾 🕅
Fichier Editer Afficher Aide	
💌 💾 👺 🌨 🔎 😧	100 %
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO MINISTÈRE DES FINANCES DIRECTION GENERALE DES DOUANES & ACCISES Formulaire de Demande d'Exonération	
INFORMATION GENERALE	
1. Bureau 201B KINSHASA-VILLE 2. Référence 2016 KLM008 3. Enregistremen	nt
N [®] Code HS Description HS Description Commerciale Origi U. Supp	Qté Nbre Colis Poids VAL
1 6001210000 Etoffes a boucles de coton COTON FR 0 2 4001100000 Latex de caoutchouc naturel,meme prevul Latex ZA 0 3 2601110000 Minerais de fer et concentres(cendres de Minérais ZM 0	0.000 100 1,000 10,000 0.000 100 1,000 10,000 0.000 100 1,000 10,000
Infos Gen. Docs Joints Détails Articles	

Figure11 : saisie d'une liste des articles

VII.2 Recherche d'un document stocké

Pour rechercher un document stocké, l'utilisateur procède comme suit : *SW/Gestion des exonération/Demande d'exonération/clic droit/Rechercher*

附 Biblic	🐑 Bibliothèque des documents 🗾 🗗								
Document	t Afficher Aide								
9 🖊	SYDONIA - RDCongo								
🗢 금 Caisse Comptabilité									
• 🔁 /	🗢 🗇 Agencies								
• 🔁 I	Déclaration de chargement								
• 🔤	DGDA_Rapports								
9 G (Gestion des Exonérations								
	Configuration								
	Conting pária								
	Demande d'Evonération								
• - -									
0.0	🔀 Design								
• <u> </u>									
• 🗃	E								
• 🗃	Rechercher								
• 🔁 I	s noonoronor								
• 🔁 (Ouvrir tous ne								
<u>•</u> •	Fermer tous								
0-63									
ΨC	Fermer	donto							

Figure12 : Recherche d'un document stocké

N.B: les éléments de recherche sont soit la référence de la demande, soit le code bureau,...

VII.3 Récupération d'un Document Stocké

La demande d'exonération stockée est récupérée pour y ajouter la référence ainsi que le NIF de l'importateur comme suit :

SW/Gestion des exonération/Demande d'exonération/clic droit /Rechercher/sélectionner une demande/clic droit/afficher ou récupérer/saisie des infos/valider



Figure13 : récupération et ajout des infos sur une demande stockée

VII.4 Soumission d'une DEXO aux services des douanes

Après avoir récupéré la demande, le déclarant s'assurera de l'exactitude des données

qu'il a saisi et ensuite il cliquera sur le bouton il a soumettre aux services des douanes pour décision. Après cette opération le document aura comme statut **"Soumis (Submitted)".**

Au même moment ladite demande est enregistrée et un numéro d'enregistrement (Num. Enreg.) lui est attribué automatiquement, tel indiqué sur la figure14 ci-après:

Der	mande d'Exonérati	on Recherche de o	locuments					្មុស្ទ	×
$\overline{\mathbf{O}}$	Un document trou	ıvé! Veuillez sélecti	onner un docum	nent et une acti	ion dans le me	nu contextuel qui :	apparaît		
Bureau	Num Enreg.	Année Enreg.	Date Enreg.	Ref. Num	Ref. Num	Bénéficiaire	Date .	Statut	
201B	80	2016	18/11/2016	KLM008	2016	A0810753Y	S	ubmitted	
0								1	×

figure14: soumission et enregistrement d'une demande d'exonération

Après avoir soumis une demande d'exonération aux services des douanes, le déclarant est obligé d'attendre la décision qui lui sera transmise par sa boîte de messagerie du système.

VII.5 Examen et décision d'une demande d'exonération

VII.5.1 Examen d'une demande d'exonération

L'agent des services des douanes recherche la demande d'exonération soumise par le déclarant à travers la fenêtre de recherche (finder) et ce, pour **décider** par rapport aux informations saisies par le déclarant.

Procédure : SW/Gestion des exonérations/Demande d'exonération/clic droit/Rechercher/

P	🔎 Demande d'Exonération Recherche de documents									
(i	71 documents trouvé! Veuillez sélectionner un document et une action dans le menu contextuel qui apparaît									
Bure	V Num Er	reg. Année En	reg. Date Enreg.	Re	f. Num	Ref. Num	Bénéficiaire	D	Statut	
101B	12	2016	25/08/2016	MARYLO	JU	2016	A1206441Q	25	Tottaly Written Off	-
101B	16	2016	25/08/2016	ML03		2016	A1405831E	25	Submitted	
101B	17	2016	25/08/2016	63	Afficher	16	A0700034W	25	Expired	
101B	18	2016	25/08/2016	**	Amener	16	A0700034W	25	Tottaly Written Off	
101B	19	2016	26/08/2016	RAT	Décision	16	A1009476M	26	Expired	
101B	2	2016	23/08/2016		Decision	16	A1206441Q	23	Tottaly Written Off	
101B	20	2016	29/08/2016	回	Verrouille	. 16	A1206441Q	29	Tottaly Written Off	
101B	21	2016	29/08/2016		verroumer	16	A0703622W	29	Expired	
101B	22	2016	29/08/2016	<u>o</u>		16	A0703622W	29	Revision Requested	
101B	23	2016	29/08/2016	П	Detail	16	A1206441Q	29	Tottaly Written Off	
101B	24	2016	30/08/2016	MLU7		2016	A1309098E	30	Expired	
101B	25	2016	30/08/2016	HAMOU	DA1	2016	A1206441Q	30	Tottaly Written Off	
101B	26	2016	30/08/2016	SEC		2016	A1405831E	30	Expired	_
101B	27	2016	30/08/2016	SDRGS	DRG	2016	A1405831E	30	Expired	
101B	28	2016	31/08/2016	ML10		2016	A0714308L	31	Expired	
101B	29	2016	31/08/2016	ML11		2016	A0714308L	31	Tottaly Written Off	-
•	*	*								×

figure15: affichage et examen d'une demande d'exonération

VII.5.2 Décision à prendre sur une demande d'exonération soumise

Après avoir vérifié l'exactitude de la demande, la Douane (DRF/IRF) procède alors à la prise d'une décision en suivant la procédure ci-après:

SW/Gestion des exonérations/Demande d'exonération/clic droit/Rechercher/Sélectionner le document concerné/clic droit/Décision.

ureau 🗸 Num I	Enreg.	Année Enreg.	Date Enreg.	Ref. Num	Ref. Num	Bénéficiaire	Date	Statut
	52	Afficher	01/12/2016	KEM013	2010	A08107531		upmitted
	1	Décision						
	8	Verrouiller						
	ñ	Détail						

figure16 : prise d'une décision sur une demande d'exonération

Ladite décision est prise selon trois cas possibles qui sont les suivants:

VII.5.2.1 Rejet éventuel d'une demande d'exonération

En cas d'irrégularité d'une demande d'exonération, les services des douanes (DRF/IRF) la rejettent en cochant sur la case correspondante et aussi en donnant les raisons dudit rejet sur le champ "REMARQUES" tel que repris dans la figure 17 cidessous:

DECISIONS 🗌 Va	alider 🖉 Rejet	🗌 Info Suppl 🌔	REMARQUES RAS
Validé par	OTSHUMBA OLENGA		
Validé le	01/12/2016		
Date de validité			

Figure 17: rejet d'une demande

En outre le service des douanes valide le rejet en cliquant sur le bouton rouge



Figure 18: confirmation du rejet

Si une demande est rejetée, le système envoi un message au déclarant informant les motifs du rejet, tel que repris dans la figure19 ci-après:

Entête	
De:	THE MAIL ROBOT
A:	PNS_KALAMI
CC:	
BCC:	
Objet:	exoneration Rejected
Date:	01-déc2016 14:56:20
Mess	age:
Reque	est 2018 2016 90 has been rejected.
Kindly	read reasons why it was rejected
Sorry	
Mess	age Fichiers joints (1)

Figure19: envoi d'un message de rejet

Il suffit de faire clic droit sur le document sélectionné pour l'afficher et accéder aux motifs du rejet, tel que repris dans la figure20 ci-dessous.

Boîte de reception Brouillons	 Televisionenenenen 	Objet			De			Date	
invoyé Corbeille	Fichiers Joints:	40) 							
odèles	Exonération								
ALAMI MARCEL	Bureau 201B	Num Enreg. 90	Année Enreg. 2016	Date Enreg. 2016-12-01	Ref. Num KLM014	Ref. Num 2016	Bénéficiaire A0810753Y	Date Aut. 2016-12-01	Statut Rejected

Figure20: affichage de motif de rejet

VII.5.2.2 Renvoi d'une demande d'exonération pour complément d'informations

Si les services des douanes estiment que les informations saisies par le déclarant ne sont pas valables ou sont insuffisantes, alors ils lui renvoient la demande en cochant sur la case correspondante pour complément d'informations, tel que repris dans la figure 21 ci-dessous.

DECISIONS 🗌 Vali	ider 🗌 Rejet 🔽 Info Suppl	REMARQUES RAS
Validé par	MARCEL KALAMI	
Validé le	01/12/2016	
Date de validité		

Figure 21: renvoi de la demande pour complément d'infos

En outre les services des douanes valident la décision prise ou le renvoi (Info Suppl)

en faisant un clic sur le bouton correspondant (💌) qui se trouve sur la barre d'outil.



Si la demande est renvoyée pour complément d'informations, le déclarant recevra un message et pourra récupérer sa demande. Faire clic droit et puis cliquer sur "modification pour révision" se trouvant sur le menu contextuel. Les champs concernés par ladite modification sont notamment 4, 7, 10, 11, 17, 18, 24 et 26 se trouvant dans l'onglet " Gen.Info." ainsi que les onglets détails scans et détails articles tel que repris dans la figure23 ci-après:

0	Un der	rExperient ournent tros	on Recher	che de documents iz sélectionner un docum	ent et une a	ction d	anis le me	nu contentuel qui applar	त' हाँ जो	E
Bur	Ref. Nurr KLM02	Ref Ann. 2017	Num En 26	Date Enreg Année Enr. 02/06/2017 2017	Déclarant 000001	Code PNS	Affic ber Modifie Verroui Détail	Procédure Code add. 4000	Bénéfictain Add10753Y	
0										×

Figure 23: récupération et modification de la demande par le déclarant

Une fois terminé à compléter les informations, le déclarant procèdera à la validation

de ladite modification en cliquant sur le bouton

Exonération - Modify for Revision (2018)			с ^к В <u>,</u>
• 🗸 R 🍰 🔎 🕨 🛛			100 %
Submit Revision 4. Code A0810753Y BENEFICIAIRE 4. Code A0810753Y 5. Nom KALAMI TSHIBUABUA MARCEL 6. Adresse KALAMI TSHIBUABUA MARCEL AV.EPULU No735-56 C/LEMBA CIS / LEMBA *	DECLARANT 8. Nom 9. Adresse	7. Code SOCOPAO (ex CONGO CONTAIN SOCOPAO (ex CONGO CONTAIN 4200, AV. GL BOBOZO, KINGABI 32, AV. SENDWE LUBUMBASHI /	000001 IERS) IERS) VA / KIN KATANGA
DEMANDE 10. Titre Reg. 2016/7 11. Procédure 12. Cadre Juridique EXO1 KLM 2015-11-25 13. Desc. Juridique LOI 004/2002 DU 21/02/2002 PORTANT CODE DES DOUANE 14. Desc. du Tritre LOI 04/JDJDJDJ 15. Portée fiscale DECOR 16. Modèle d'Application DAN	4000S	TRANSACTIONS 17. Pays d' export / import FR 19. Scans Docs 3/TEXO;FCM;TTR 21. Total Colis 100 23. Total FOB (CDF) 1,000,000	18. Mode & Nat. Transport 30 CD 20. Total Articles 1 22. Total Poids 1 24. Incoterm CIF 1,000,000 USD

Figure 24 : validation de la modification

Après que le déclarant ait reçu et complété les informations, il va soumettre une fois de plus la même demande aux services des douanes pour une décision finale.

VII.5.2.3 Validation de la demande d'exonération

Si les services des douanes estiment que les informations saisies par le déclarant sont conformes à la Loi alors ils valident en cochant sur la case correspondante et en saisissant la date de validité d'exonération.

DECISIONS	Valider 🗌 Rejet	🗌 Info Suppl	REMARQUES RAS
Validé par	MARCEL KALAMI		
Validé le	01/12/2016		
Date de validité	01/12/2016		

Figure 25: Prise de la décision

Après avoir cliqué sur valider de la décision, on clique enfin sur

le bouton <u>tel</u> tel que repris dans la figure 26 ci-dessous:

En outre, la Douane doit saisir le code additionnel concerné dans le champ 11 de la demande d'exonération ou en faisant un clic sur le triangle de la liste déroulante et sélectionner le code additionnel visé.

l	DEMANDE 10. Titre Re	g, 2016/7	_	11. Procédure	4000	EVOA	400	TRANSACTIONS	
l	12. Cadre Juridique	EXO1 KI	LM 2015-11-25		(EXU1	433	17. Pays d' export / import	18. Mode & Nat Transport
l	13. Desc. Juridique	LOI 004/2002 DU	21/02/2002 PORTANT	CODE DES DOUAN	ES			FR	30 CD
l	14. Desc. du Tritre	LOI 04/JDJDJDJ						19. Scans Docs 3/TEXO;FCM;TTR	20. Total Articles 1
l	15. Portée fiscale	DECOR						21. Total Colis	22. Total Poids
l	16. Modèle d'Application	DAN						100	10,000
								23. Total FOB (CDF) 1.000.000	24. Incoterm CIF

Figure26: saisie d'un code additionnel sur le champ concerné

Ensuite, les services des douanes valident la décision prise, en faisant un clic sur le

bouton correspondant () qui se trouve sur la barre d'outil, tel que repris cidessous:



Figure 27: validation de la décision

N.B: Après que les services des douanes (RDF/IRF) aient cliqué sur le bouton valider, rejet ou info suppl, la demande aura comme statut respectivement " **validé**", " **rejeté** " ou " **renvoyé** ".

Une fois que la demande d'exonération est validée, le déclarant peut procéder à la création ou saisie de sa déclaration de marchandise.

VII.6 Création d'une déclaration en se référant à une demande d'exonération validée

Aussitôt la demande d'exonération validée par les services des douanes (RDF/IRF), le déclarant peut créer sa déclaration de marchandises dans le système.

A cette occasion, il saisira le numéro d'enregistrement de la demande d'exonération dans le champ référence du document joint et puis cliquera sur le bouton "MAJ document-joint"

Art	icle Code	Description	Référence	Date
	1 EXO	Exoneration Document	2016/89	08/11/2016
Art	Code	Description	Référence	Date
1	ECM	Facture Commerciale	FGHJKI	
1	TTR	Titre de transport	SDFGHJK	
1	VIS	VISA DG (visa accordé par la DG au regard d'un arrêté)	BH INI	
1	EXO	Exoneration Document	2016/89	08/11/2016
		\sim		

Figure28: mise à jour des documents joints

Aussi, le déclarant devra sélectionner le code additionnel concerné dans la case 37 de la déclaration en cliquant sur le triangle de la liste déroulante pour sélectionner le code additionnel dont il bénéficie, tel qu'indiqué à la figure 29 ci-dessous.

37 RÉGIME		38 Poids net	t (kg)	39 Conti	ing.		0	۲e
4000	433 ⊽		10,000					-6
40 Déclarati	4000	416	Equipement	s et mat	ériels	d'aviation	sans T	
	4000	420	Marchandis	s en l'état	t			
	4000	425	Exonération	de maïs				
41 Unités s	4000	430	Exemption 1	IPI				
	4000	431	Exonération	TVA pha	arm. m	nedic.		
Old Cu	4000	432	Exonération	TVA ET	FPI ph	arm. med	ic.	
	4000	433	Exonération	TVA				
	4000	434	Exonération	de la TP	l et de	la TVA		-

Figure 29: sélection du code additionnel visé

VIII. Suivi des apurements

En plus des états qui seront mis à la disposition des services des douanes pour le suivi des exonérations, les douaniers pourront suivre les apurements des listes des biens exonérés et ce, après la liquidation de la déclaration de marchandises dont un certain nombre de biens font l'objet d'une exonération.

L'accès à ces apurements peut se faire de deux manières suivantes:

VIII.1 Suivi des apurements à partir d'une demande d'exonération

Les apurements se font en utilisant l'onglet apurement tel que repris dans la figure 30 ci-dessous:

DIRECTION GENERALE DES DOUANES Formulaire de demande d'Exonération										
INFORMATION DEMANDE D'EX	KONE									
1. Bureau 201B	KINSHASA-VILLE	2. Référence 2016 KLM013 3. Enr			rregistrement 89 01/12/2016					
Article	Résumé appurements Article Pck. Nbr Poids Qté VAL Reférence Code HS Date appurements									
1 100	10,000.000	0	1,000,031	201B/2016/E/768/1	3801100000	2016-12-01				
Résumé des quantités res	stantes									
Article Code HS	Description HS	Pck. Nbr	Poids Qté	VAL	Colis Res. Poids Res.	Qté Res. Val Res.				
1 3801100000	Graphice artificier	100	10,000 0	1,000,000	U U U	U				
Gen.Info Détails Scans D	étails Articles Appurements									

Figure 30: suivi des apurements de demande d'exonération

VIII.2 <u>Suivi des apurements à partir d'une déclaration de marchandises</u> <u>liquidée</u>

Le service de Douane ayant l'option de récupérer une déclaration, peut vérifier les apurements à partir d'une déclaration de marchandise suivant les actions ci-après:

- 1) Recherche et affichage d'une déclaration de marchandise liquidée;
- 2) Clique sur l'onglet " docs joints";
- 3) sélection, clique droit et affichage du formulaire " demande d'exonération";
- 4) clique sur l'onglet " apurement ";
- 5) suivi effectif des différents apurements, comme suit:

🖹 Déclaration de marchandises - Récupérer [2016]											
Fichier Editer Afficher Aide											
	o 🗸 📧 🍰 🖹 🗶 🖳 🔍 🔍 🔍 🔍 📦 🖕 🖕 🅪 🖉 👂 🕑 📀										
Art Code Description	code Description Référence										
1 FCM			FGHJKL	FGHJKL							
1 TTR 1 VIS			SDEGHJK								
1 EXO	2016/46										
			@ Mod	ification							
			Sup	nrimer							
			See Affic	cher							
						-					
D.A.U Note de val. Bull. de liquidation Page info. Doc.	joint Docs	. Scan. Sé	éctivité AAG - Articles	Demandes/Réponses							
	DIRECTION	I GENERALE DI	S DOUANES								
	Formulaire	e de demande	d'Exonération		~						
INFORMATION DEMANDE D'EXONE											
1. Bureau 201B KINSHASA-VILLE	2. Référence	2016	KLM013	3. Enregistrement	⁸⁹ 01/12/2016						
- Désumé appuraments											
	011		p ri	0.1.110							
Article Pck. Nor Poids 1 100 10,000.000 0	Qie	1,000,031	201B/2016/E/768/	1 3801100000	2016-12-01	ements					
Résumé des quantités restantes											
Article Code HS Description HS	Pck. Nbr	Poids	Qté VAI	Colis Res. Poids Res.	Qté Res.	al Res.					
1 3801100000 Graphite artificiel	100 1	10,000 0	1,000,000	0 0	0 0						
na lafa Dátaila Canada Dátaila Anticida Ananasanta											

Figure 31: constatation de l'apurement d'une demande d'exo

IX. LES ETATS

les états sont des listes des données d'un document existant pendant une période bien définie. Pour rechercher les états, on procède comme suit:

SW/Gestion des exo/Etats/Etats/clic droit/Rapport

附 附 Bibliothèque des documents 🛛 🗗	21
Document Afficher Aide	
P SYDONIA - RDCongo	
Caisse Comptabilité Agencies	
Gestion des Exonérations	
Configuration	
 Documents Exoneration Références 	
G Facilitateur Dédouanen	
C Tarif Intégr	
Cal Sélectivité	
Generation Statistiques Fermer tous	
Cal Sty Request Fermer Cal Rapports personnalises	
Configuration du système Supervision du système	
• 🗇 Transit	
Etats - Raport	ት ላ 🗵
Fichier Editer Afficher Aide	
• 🗸 😳	100 %
SYDONIA Exonération -Etats	
r Imprimer Etat	Type Etat
PDF	Tous
EXCEL	Soumis(e)
	Validée
Daramètras	
Bureau	
Du	Au
01/10/2017	24/10/2017

Figure 32: Consultation des Etats

Sur la fenêtre qui s'affiche, on saisit les différents critères (format, statut, bureau et période) tel que repris ci-haut et on valide.



Accueil Outils attach2646136425... ×

🖺 🗇 🖶 🖂 Q, 🗇 🕢 1/6 🖡 🖑 🖂 🕀 150% 🗸 📙 🖉 🎔 👂 🖉

	Code	Nom	Nbr Ref.	Annee	Nbr Reg.	Date	Code Ben	C
	201B	KINSHASA-VILLE	01EL	2017	1	2017-01-30	A0811343P	o c
	101B	MATADI PORT	123	2017	2	2017-01-30	A0714705S	<mark>0</mark> C
	101B	MATADI PORT		2017	3	2017-01-30	A0700314A	<mark>0</mark> C
	101B	MATADI PORT	Ν	2017	4	2017-01-31	A0700314A	<mark>0</mark> C
	101B	MATADI PORT	CQSCSXC	2017	5	2017-01-31	A0700314A	<mark>0</mark> C
	101B	MATADI PORT	VZSV	2017	6	2017-02-01	A0700314A	<mark>0</mark> C
Þ	101B	MATADI PORT	JGJH	2017	7	2017-02-01	A0700314A	<mark>0</mark> C
	701B	LUBUMBASHI/VIL	KAY1410	2017	8	2017-02-06	A0902105Z	<mark>0</mark> C
	101B	MATADI PORT	JKVH?	2017	9	2017-02-08	A0714705S	<mark>0</mark> 0
	101B	MATADI PORT	JKVH?	2017	9	2017-02-08	A0714705S	<mark>0</mark> C
	701B	LUBUMBASHI/VIL	KAY02	2017	10	2017-02-13	A0811343P	00
	701B	LUBUMBASHI/VIL	KAY03	2017	11	2017-02-13	A0810889W	<mark>0</mark> C
	201B	KINSHASA-VILLE	KLM01	2017	12	2017-03-06	A0811343P	<mark>0</mark> C
	101B	MATADI PORT	KLM	2017	13	2017-03-07	A0811343P	0C ⁺
	405,7 x 209,9	mm						- P

Figure 33: Consultation proprement dite des Etats